

Extrait du guide de l'association

 RESPONSABILITÉ & ASSURANCE

COMMENT DÉCLARER UN ACCIDENT CORPOREL INDEMNISABLE AU TITRE DE VOTRE COUVERTURE INDIVIDUELLE ACCIDENT ATTACHÉE À LA LICENCE ?

DÉCLARER UN ACCIDENT (100% EN LIGNE)

En cas de sinistre et **DANS LES 5 JOURS**, la victime ou une personne proche (parent, ami, conjoint, dirigeant du Club) doit déclarer tout accident ou dommage, directement en ligne.

TROIS POSSIBILITÉS :

- Solution 1** → Depuis son **Espace licencié**, rubrique « **Mes documents** ».
- Solution 2** → Depuis **le site Internet de la Fédération**, rubrique « Nos services/Assurances ».
- Ou **en cliquant ici**.

Si vous avez besoin d'aide pour remplir en ligne votre déclaration, télécharger la notice d'utilisation **en cliquant ici**.



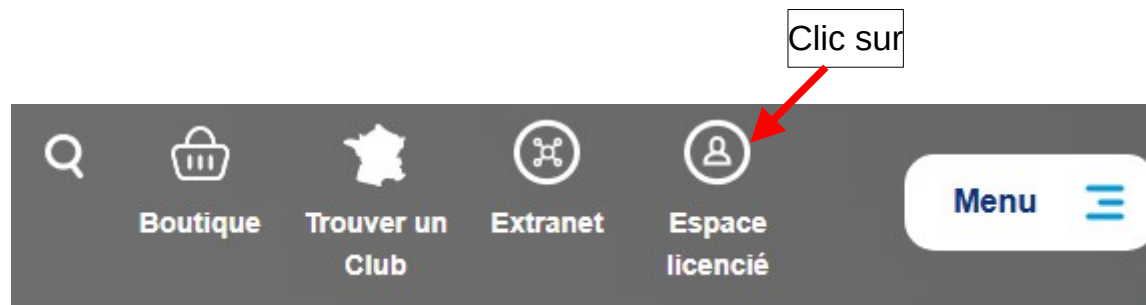
Prévoir :

- Un certificat médical
- La licence SpT
- Un RIB

Pour déclarer un accident en ligne :

- Se rendre sur le site : <https://www.sportspourtous.org>

Solution 1



A screenshot of the login form titled 'Espace licencié'. It contains two input fields: 'Identifiant*' and 'Mot de passe*'. A blue arrow points from the label 'N° de la licence SpT' to the 'Identifiant*' field. Another blue arrow points from the label 'Votre mot de passe' to the 'Mot de passe*' field. Below the input fields is a blue button labeled 'Connexion'.

Votre licence électronique XXXXXXXXXX

Structure	1XXXXXXX FAMILLES RURALES DU DOUBS
Type de licence	Individuelle
Catégorie	Licencié Pratiquant SOCIALES
Discipline	Marche nordique Gymnastiques douces
Autorisation parentale	
Date de validation	29/10/2025
Date de modification	29/10/2025
Date de fin	31/08/2026
Cotisation Licence	11,80 €
Assurance	Garantie de base
Etat	Activée



TÉLÉCHARGER VOTRE LICENCE

IMPRIMER UNE ATTESTATION DE LICENCE



Déclaration d'accident

En cas d'accident, dans le cadre de votre pratique sportive au sein de votre Club affilié à la Fédération Française Sports pour Tous, merci de remplir la déclaration en ligne.

← Clic ICI

→ L'imprimé à compléter, apparaît

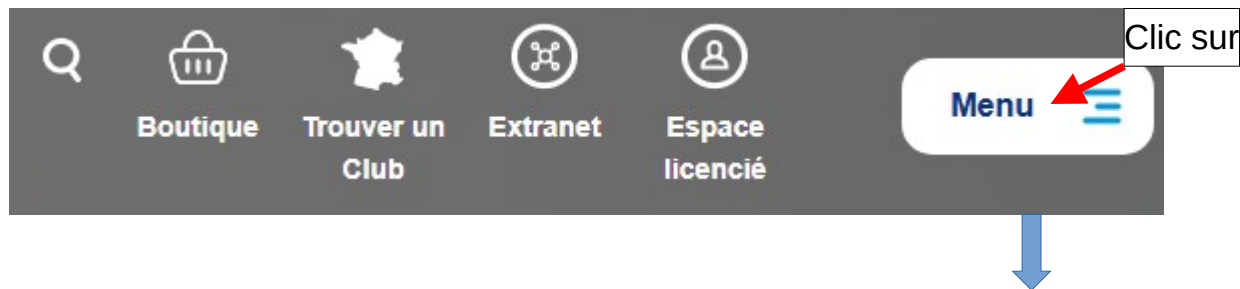
Email : sportspourtous@aiac.fr
Tel : 08 00 88 64 86 (n° Vert)

-  Formulaire de déclaration Responsabilité Civile
-  Guide d'utilisation de la déclaration en ligne

Différentes informations seront à saisir
Sur le document + joindre :

- Un certificat médical
- La licence SpT
- Un RIB

Solution 2



Qui sommes-nous ?

Affilier son Club

Trouver un Club
Centre d'activités de pleine nature

Pratiquer

Se former

Sports pour Tous, Le Mag'
Boutique fédérale

Offre d'adhésion

Événements

Clic sur

[Licences Sports pour Tous](#)

[Pass Sports pour Tous](#)

[Recommandations médicales](#)

Vous avez un accident à déclarer ?

Déclarer un accident corporel (Contrat Individuelle Accident)

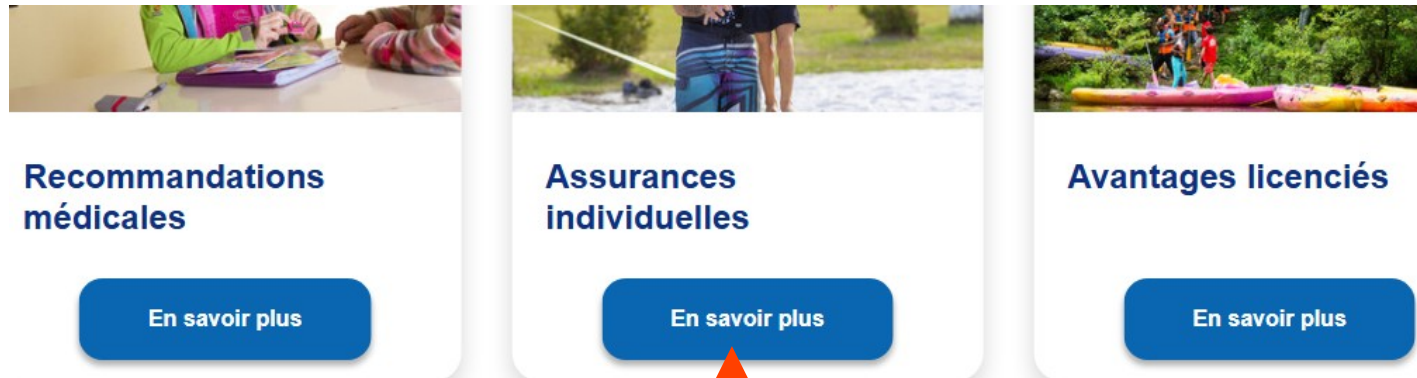
Vous pouvez déclarer votre accident corporel [en ligne](#) ou directement depuis votre [Espace licencié](#), et ce dans un délai de 5 jours.

Besoin d'aide ? Consultez le [guide utilisateur](#) pour vous accompagner dans votre déclaration en ligne.

Déclarer un accident lié à la garantie Responsabilité Civile

Dérouler la page jusqu'en bas :

Ressources complémentaires



Recommandations médicales

En savoir plus

Assurances individuelles

En savoir plus

Avantages licenciés

En savoir plus

Clic sur

Dérouler la page jusqu'en bas :

Vous avez un accident à déclarer ?

Clic sur

Déclarer un accident corporel (Contrat Individuelle Accident)

Déclarer un accident lié à la garantie Responsabilité Civile

L'imprimé à compléter, apparaît

Différentes informations seront à saisir
Sur le document + joindre :

- Un certificat médical
- La licence SpT
- Un RIB